



**The transcription of this Annual Report was created by the
International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service**

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلًا.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

Rapport du Bureau International
sur sa gestion pendant l'année 1873.

Au Département des Postes
de la Confédération Suisse.

Au début de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil fédéral a dû pourvoir de nouveau à la Direction du Bureau International devenue subitement vacante par la mort de M. Lendi. Il a appelé à ces fonctions, pour les exercer dans les mêmes conditions que son prédécesseur, M. Louis Curchod, qui avait déjà dirigé le Bureau lors de sa fondation et pendant la première année de son existence. Ce changement dans la personne placée à la tête de ce service n'a, d'ailleurs, amené aucune modification dans les conditions de l'organisation du Bureau, telles que les a fait connaître notre rapport de gestion de l'année dernière. Pendant le temps qui s'est écoulé entre la mort de M. Lendi et l'entrée au service de son successeur, le secrétaire, M. de St. Martial, a été chargé de l'intérim. Vers la même époque, il a dû être procédé au remplacement d'un des commis que la prolongation d'un état maladif a obligé de donner sa démission et il y a été pourvu par la nomination d'un autre employé qui est entré en fonctions aux mêmes conditions que celui qu'il remplaçait.

Les vides causés par cette mort et cette démission ont eu pour effet de ralentir dans les premiers mois de l'année quelques uns des travaux entrepris, le personnel s'étant trouvé momentanément réduit au secrétaire et à un seul commis, précisément à l'époque où les opérations qui suivent la fin de chaque année et la liquidation de la situation laissée par la mort du directeur augmentaient dans des proportions sensibles l'ensemble des travaux réguliers et ordinaires du Bureau. Nous allons, d'ailleurs, rendre compte de ces différents

**Rapport du Bureau International
sur sa gestion pendant l'année
1873**

**Au Département des Postes
de la Confédération Suisse**

Au début de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil fédéral a dû pourvoir de nouveau à la Direction du Bureau International devenue subitement vacante par la mort de M^r Lendi. Il a appelé à ces fonctions, pour les exercer dans les mêmes conditions que son prédécesseur, M^r Louis Curchod, qui avait déjà dirigé le Bureau lors de sa fondation et pendant la première année de son existence. Ce changement dans la personne placée à la tête de ce service n'a, d'ailleurs, amené aucune modification dans les conditions de l'organisation du Bureau, telles que les a fait connaître notre rapport de gestion de l'année dernière. Pendant le temps qui s'est écoulé entre la mort de Mr Lendi et l'entrée au service de son successeur, le secrétaire, M^r de S^t Martial, a été chargé de l'intérim. Vers la même époque, il a dû être procédé au remplacement d'un des commis que la prolongation d'un état maladif a obligé de donner sa démission et il y a été pourvu par la nomination d'un autre employé qui est entré en fonctions aux mêmes conditions que celui qu'il remplaçait.

Les vides causés par cette mort et cette démission ont eu pour effet de ralentir dans les premiers mois de l'année quelques uns des travaux entrepris, le personnel s'étant trouvé momentanément réduit au secrétaire et à un seul commis, précisément à l'époque où les opérations qui suivent la fin de chaque année et la liquidation de la situation laissée par la mort du directeur augmentaient dans des proportions sensibles l'ensemble des travaux réguliers et ordinaires du Bureau. Nous allons, d'ailleurs, rendre compte de ces différents

travaux pendant l'année 1873, en conservant l'ordre des objets suivi dans nos rapports des années précédentes et notamment dans celui de l'année dernière.

I. Tarifs.

Les travaux concernant les tarifs dont le Bureau a eu à s'occuper en 1873 consistent :

- 1° dans la préparation de la 3^e édition de la Nomenclature des Stations télégraphiques ;
- 2° dans l'élaboration d'un Tableau général des taxes ;
- 3° dans les notifications périodiques et accidentelles des renseignements relatifs au service des bureaux et à l'application des taxes.

La réimpression de la Nomenclature commencée seulement dans les trois derniers mois de l'année n'était pas terminée au 1^{er} Janvier. Les comptes qui concernent cette dépense figureront donc sur l'exercice suivant, sauf un à-compte de f. 3000 payé à l'imprimeur en 1873. La première édition parue en 1869 avait été tirée à 5000 exemplaires, la seconde, publiée au commencement de 1872, à 7,500, pour la troisième, le tirage a été porté à 8,700 afin de répondre aux exigences de la répartition gratuite entre les Offices des Etats contractants qui s'élève à près de 200 exemplaires et au chiffre des commandes spéciales qui dépasse 8000, tout en conservant une réserve suffisante pour satisfaire aux demandes qui se produiraient ultérieurement. Des circulaires spéciales adressées aux différentes Administrations ont rendu compte déjà du plan suivi pour cette publication.

En 1869, le Bureau avait fait paraître, sous forme de tableau synoptique, le tarif général des taxes des correspondances échangées entre deux quelconques des Etats soumis à la Convention internationale. Plus tard, en 1871, sur la demande qui lui en avait été adressée, il a publié un volume comprenant la répartition détaillée de toutes les taxes applicables aux dépêches, suivant les différentes voies qu'elles peuvent emprunter entre leur point de départ et leur point de destination.

travaux pendant l'année 1873, en conservant l'ordre des objets suivi dans nos rapports des années précédentes et notamment dans celui de l'année dernière.

I. Tarifs

Les travaux concernant les tarifs dont le Bureau a eu à s'occuper en 1873 consistent:

- 1° dans la préparation de la 3^e édition de la Nomenclature des stations télégraphiques;
- 2° dans l'élaboration d'un Tableau général des taxes;
- 3° dans les notifications périodiques et accidentelles des renseignements relatifs au service des bureaux et à l'application des taxes.

La réimpression de la Nomenclature commencée seulement dans les trois derniers mois de l'année n'était pas terminée au 1^{er} Janvier. Les comptes qui concernent cette dépense figureront donc sur l'exercice suivant, sauf un à-compte de f. 3000 payé à l'imprimeur en 1873. La première édition parue en 1869 avait été tirée à 5000 exemplaires, la seconde, publiée au commencement de 1872, à 7.500; pour la troisième, le tirage a été portée à 8.700 afin de répondre aux exigences de la répartition gratuite entre les Offices des Etats contractants qui s'élève à près de 200 exemplaire et au chiffre des commandes spéciales qui dépasse 8000, tout en conservant une réserve suffisante pour satisfaire aux demandes qui se produiraient ultérieurement. Des circulaires spéciales adressées aux différentes Administrations ont rendu compte déjà du plan suivi pour cette publication.

En 1869, le Bureau avait fait paraître, sous forme de tableau synoptique, le tarif général des taxes des correspondances échangées entre deux quelconques des Etats soumis à la Convention internationale. Plus tard, en 1871, sur la demande qui lui en avait été adressée, il a publié un volume comprenant la répartition détaillée de toutes les taxes applicables aux dépêches, suivant les différentes voies qu'elles peuvent emprunter entre leur point de départ et leur point de destination.

Pour les motifs qu'a exposés notre rapport de gestion de l'année dernière, il nous a paru préférable de revenir à la forme primitivement adoptée, plus simple et plus pratique; en conséquence, nous avons réuni sur une même feuille trois tableaux synoptiques comprenant le total de la taxe pour les correspondances échangées:

- a.) entre les pays européens réciproquement;
- b.) entre les pays européens et l'Asie, l'Afrique et l'Océanie;
- c.) entre l'ancien monde et l'Amérique.

Nous espérons être en mesure de faire paraître cette publication avant la fin de 1873, mais la communication de ce travail aux Ad. ministrations et aux Compagnies a fait ressortir sur beaucoup de points des divergences dans l'interprétation des tarifs et de nombreuses incertitudes sur leur mode d'application. L'échange de correspondance rendu nécessaire pour établir l'entente a forcé de retarder le tirage de ce tableau qui ne pourra avoir lieu que dans le commencement de 1874.

Pour ce tarif, de même que pour la nomenclature, bien que le travail du Bureau ait principalement porté sur l'année 1873, les comptes des dépenses et des recettes ne figureront que sur l'exercice suivant.

En ce qui concerne maintenant les notifications périodiques et accidentelles, elles ont continué à paraître, comme les années précédentes, les unes généralement au commencement de chaque mois, les autres toutes les fois qu'une communication d'un caractère plus urgent nous était adressée.

Depuis le 1^{er} Juin et pour éviter un travail inutile aux Administrations qui font usage de notre Nomenclature nous avons fait imprimer la liste des bureaux nouvellement ouverts et des modifications dans le service des bureaux existants comme annexes des notifications proprement dites et nous en avons fait tirer un nombre d'exemplaires suffisant pour permettre aux Offices qui le désiraient de répartir directement ces annexes entre leurs bureaux,

Pour les motifs qu'a exposés notre rapport de gestion de l'année dernière, il nous a paru préférable de revenir à la forme primitivement adoptée, plus simple et plus pratique; en conséquence, nous avons réuni sur une même feuille trois tableaux synoptiques comprenant le total de la taxe pour les correspondances échangées:

- a) entre les pays européens réciproquement;
- b) entre les pays européens et l'Asie, l'Afrique et l'Océanie;
- c) entre l'ancien monde et l'Amérique.

Nous espérons être en mesure de faire paraître cette publication avant la fin de 1873, mais la communication de ce travail aux Administrations et aux Compagnies a fait ressortir sur beaucoup de points des divergences dans l'interprétation des tarifs et de nombreuses incertitudes sur leur mode d'application. L'échange de correspondance rendu nécessaire pour établir l'entente a forcé de retarder le tirage de ce tableau qui ne pourra avoir lieu que dans le commencement de 1874.

Pour ce tarif, de même que pour la nomenclature, bien que le travail du Bureau ait principalement porté sur l'année 1873, les comptes des dépenses et des recettes de figureront que sur l'exercice suivant.

En ce qui concerne maintenant les notifications périodiques et accidentelles, elles ont continué à paraître, comme les années précédentes, les unes généralement au commencement de chaque mois, les autres toutes les fois qu'une communication d'un caractère plus urgent nous était adressée.

Depuis le 1^{er} Juin et pour éviter un travail inutile aux Administrations qui font usage de notre Nomenclature nous avons fait imprimer la liste des bureaux nouvellement ouverts et des modifications dans le service des bureaux existants comme annexes des notifications proprement dites et nous en avons fait tirer un nombre d'exemplaires suffisant pour permettre aux Offices qui les désiraient de répartir directement ces annexes entre leurs bureaux,

sans être obligés comme auparavant de les reproduire dans une circulaire spéciale à chaque Office.

Cette innovation a eu pour effet d'introduire dans notre budget un élément de recettes qui n'était pas prévu, les Administrations qui utilisent les annexes aux notifications pour le service direct de leurs bureaux devant naturellement participer aux frais de ces impressions dans la proportion de leurs commandes.

Nous ne devons pas quitter cette question des tarifs sans parler des modifications importantes qui ont été apportées, d'une part, dans le mode de tarification des correspondances de la Grande-Bretagne avec les Indes et, de l'autre, dans le système des taxes applicables aux correspondances de la Grèce et du groupe des îles helléniques. Les négociations relatives à ces questions ont demandé de notre part une correspondance très-étendue avec les différentes Administrations directement intéressées.

II. Statistique.

Les travaux intéressant la statistique, en 1873, se sont bornés à la publication spéciale de la statistique de 1870. Nous aurions désiré également faire paraître celle de l'année 1871, mais il nous manque encore les résultats d'une des Administrations qui nous avait fourni régulièrement ces renseignements pour les années antérieures. En attendant, nous avons inséré dans le Journal les données reçues des autres Offices pour 1871 et nous avons recueilli également une partie de celles qui ont trait à l'année 1872. Nous espérons de la sorte, pouvoir dans le cours de 1874 faire paraître la statistique récapitulative de 1871 et de 1872 et continuer ainsi périodiquement cette publication une année après la clôture de l'exercice qu'elle concerne. Mais, pour atteindre ce résultat, nous avons besoin naturellement du concours des Administrations et nous ne pouvons qu'insister auprès d'elles pour obtenir aussi promptement que possible les renseignements qui leur sont demandés.

sans être obligés comme auparavant de les reproduire dans une circulaire spéciale à chaque Office.

Cette innovation a eu pour effet d'introduire dans notre budget un élément de recettes qui n'était pas prévu, les Administrations qui utilisent les annexes aux notifications pour le service direct de leurs bureaux devant naturellement participer aux frais de ces impressions dans la proportion de leurs commandes.

Nous ne devons pas quitter cette question des tarifs sans parler des modifications importantes qui ont été apportées, d'une part, dans le mode de tarification des correspondances de la Grande-Bretagne avec les Indes et, de l'autre, dans le système des taxes applicables aux correspondances de la Grèce et du groupe des îles helléniques. Les négociations relatives à ces questions ont demandé de notre part une correspondance très étendue avec les différentes Administrations directement intéressées.

II. Statistique

Les travaux intéressant la statistique, en 1873, se sont bornés à la publication spéciale de la statistique de 1870. Nous aurions désiré également faire paraître celle de l'année 1871, mais il nous manque encore les résultats d'une des Administrations qui nous avait fourni régulièrement ces renseignements pour les années antérieures. En attendant, nous avons inséré dans le Journal les données reçues des autres Offices pour 1871 et nous avons recueilli également une partie de celles qui ont trait à l'année 1872. Nous espérons de la sorte pouvoir dans le cours de 1874 faire paraître la statistique récapitulative de 1871 et de 1872 et continuer ainsi périodiquement cette publication une année après la clôture de l'exercice qu'elle concerne. Mais, pour atteindre ce résultat, nous avons besoin naturellement du concours des Administrations et nous ne pouvons qu'insister auprès d'elles pour obtenir aussi promptement que possible les renseignements qui leur sont demandés.

III. Journal Télégraphique.

La publication du Journal s'est poursuivie l'année dernière dans les mêmes conditions que les années précédentes. La seule innovation que nous ayons faite consiste dans la publication au mois de Décembre dernier, du texte original allemand, avec traduction française en regard, d'un article de M^r. le Dr. Ed. Zetzche, Professeur à Chemnitz, sur l'exposition de Vienne. - En faisant cet essai nous avons eu la pensée que la reproduction de l'original de travaux importants inédits, et faits en vue de notre Journal serait de nature à donner à cette publication un cachet plus international et une valeur plus grande. Si cette tentative réussit, elle pourra, sans doute, nous attirer une collaboration plus variée et plus riche et nous permettre, peut-être, par la suite, d'augmenter les dimensions de cette publication. Toutefois, comme le français est la langue fixée par la Convention même pour la rédaction de notre Journal, nous ne publierons d'articles dans une autre langue qu'en les accompagnant d'une traduction française en regard.

La publication du Journal est, d'ailleurs, dans un état satisfaisant; car, chaque année, jus qu'à présent, le nombre des abonnements s'est accru et notre feuille s'est successivement répandue dans différents pays où elle n'avait pas pénétré encore. En 1873, en dehors de la répartition gratuite qui s'élève à 188 exemplaires, nous avons eu 1165 abonnements payants, soit une augmentation de 155 abonnements sur le chiffre de l'année dernière qui était de 1010 seulement.

Le Bureau a, en outre, vendu dans le cours de l'année 1873, la presque totalité des collections qui lui restaient du 1^{er} volume et un certain nombre de collections de l'année précédente qui forme la première année du second volume. Si on trouvera réuni dans la partie de ce rapport relative aux comptes le montant des dépenses et des recettes afférentes à cette rubrique du Journal.

III. Journal Télégraphique

La publication du Journal s'est poursuivie l'année dernière dans les mêmes conditions que les années précédentes. La seule innovation que nous avons faite consiste dans la publication au mois de Décembre dernier, du texte original allemand avec traduction française en regard d'un article de M^r le D^r Ed Zetzsche, Professeur à Chernitz, sur l'exposition de Vienne. En faisant cet essai nous avons eu la pensée que la reproduction de l'original de travaux importants inédits et faits en vue de notre Journal serait de nature à donner à cette publication un cachet plus international et une valeur plus grande. Si cette tentative réussit, elle pourra, sans doute, nous attirer une collaboration plus variée et plus riche et nous permettre, peut-être, par la suite, d'augmenter les dimensions de cette publication. Toutefois, comme le français est la langue fixée par la Convention même pour la rédaction de notre Journal, nous ne publierons d'articles dans une autre langue qu'en les accompagnant d'une traduction française en regard.

La publication du Journal est, d'ailleurs, dans un état satisfaisant car, chaque année, jusqu'à présent, le nombre des abonnements s'est accru et notre feuille s'est successivement répandue dans différents pays où elle n'avait pas pénétré encore. En 1873, en dehors de la répartition gratuite qui s'élève à 188 exemplaires, nous avons en 1165 abonnements payants, soit une augmentation de 155 abonnements sur le chiffre de l'année dernière qui était de 1010 seulement.

Le Bureau a, en outre, vendu dans le cours de l'année 1873, la presque totalité des collections qui lui restaient du 1^{er} volume et un certain nombre de collections de l'année précédente qui forme la première année du second volume. L'on trouvera réuni dans la partie de ce rapport relative aux comptes le montant des dépenses et des recettes afférentes à cette rubrique du Journal.

IV. Carte télégraphique.

Notre rapport de gestion de l'année dernière a fait connaître le plan adopté pour la carte télégraphique dont la publication a été confiée au Bureau International par la Conférence de Rome. Nous espérons faire paraître ce document en 1873, mais plusieurs circonstances en ont successivement retardé les travaux. D'abord, c'est un des objets que le Bureau a été, à son grand regret, forcé de laisser provisoirement de côté quand, au commencement de l'année il s'est trouvé, comme nous l'avons dit plus haut, réduit à un personnel insuffisant. Plus tard, quand le travail de coordination des éléments recueillis auprès des différents Offices a pu être repris, nous avons dû réclamer sur bien des points des renseignements et des éclaircissements complémentaires et opérer conséquemment bien des additions ou corrections, pour tenir compte des nouvelles lignes ou des modifications de tracé survenues depuis l'envoi des premiers documents. Enfin, le temps employé pour le dessin et la gravure par le cartographe chargé de cette entreprise a déjà dépassé de beaucoup les délais qui avaient, d'abord, été réclamés, sans que nous ayons pu obtenir une activité plus grande. Nous pressons, d'ailleurs, de toutes nos forces l'achèvement de ce travail qui est aujourd'hui complet, en ce qui concerne l'action du Bureau, mais dont la publication plus ou moins prochaine dépend encore malheureusement des délais réclamés par la gravure et le tirage.

V. Enquêtes et études administratives d'intérêt commun.

Des circulaires spéciales rendant compte au fur et à mesure du résultat des enquêtes portant sur l'interprétation ou la modification des prescriptions réglementaires ainsi que des études d'un intérêt général, nous nous bornerons à mentionner ici cette partie importante des travaux du Bureau, sans entrer dans le détail des questions soulevées ou résolues.

IV. Carte télégraphique

Notre rapport de gestion de l'année dernière a fait connaître le plan adopté pour la carte télégraphique dont la publication a été confiée au Bureau International par la Conférence de Rome. Nous espérons faire paraître ce document en 1873, mais plusieurs circonstances en ont successivement retardé les travaux. D'abord, c'est un des objets que le Bureau a été, à son grand regret, forcé de laisser provisoirement de côté quand, au commencement de l'année il s'est trouvé, comme nous l'avons dit plus haut, réduit à un personnel insuffisant. Plus tard, quand le travail de coordination des éléments recueillis auprès des différents Offices a pu être repris, nous avons dû réclamer sur bien des points des renseignements et des éclaircissements complémentaires et opérer conséquemment bien des additions ou corrections, pour tenir compte des nouvelles lignes ou des modifications de tracé survenues depuis l'envoi des premiers documents. Enfin, le temps employé pour le dessin et la gravure par le cartographe chargé de cette entreprise a déjà dépassé de beaucoup les délais qui avaient, d'abord, été réclamés sans que nous ayons pu obtenir une activité plus grande. Nous pressons, d'ailleurs, de toutes nos forces l'achèvement de ce travail qui est aujourd'hui complet, en ce qui concerne l'action du Bureau, mais dont la publication plus ou moins prochaine dépend encore malheureusement des délais réclamées par la gravure et le tirage.

V. Enquêtes et études administratives d'intérêt commun

Des circulaires spéciales rendant compte au fur et à mesure du résultat des enquêtes portant sur l'interprétation ou la modification des prescriptions réglementaires ainsi que des études d'un intérêt général, nous nous bornerons à mentionner ici cette partie importante des travaux du Bureau, sans entrer dans le détail des questions soulevées ou résolues.

VI. Travaux relatifs aux Conférences.

Sauf la vente de quelques exemplaires des actes de la Conférence de Rome, le Bureau n'a à enregistrer pour l'année 1873 aucune opération relative à la dernière Conférence. - En ce qui concerne la Conférence prochaine qui est convoquée à St. Pétersbourg pour l'année 1875, nous avons, en vue de cette réunion et pour donner suite à la mission dont le Bureau International a été chargé par la Conférence de Rome dans sa 11^e séance (page 443 des actes), préparé un avant-projet de codification de la Convention dont il a été donné communication à M. le Directeur Général des Télégraphes de Russie. En outre, le Directeur du Bureau a été, au commencement du mois de Septembre, appelé à Vienne où M. le Général de Lüders s'était rendu, à l'occasion de l'Exposition, pour y discuter verbalement les questions se rattachant aux prochaines Conférences. Quant à l'achèvement du travail de codification de la Convention et du Règlement ainsi qu'à sa communication aux divers Offices, le Bureau se trouve obligé d'attendre que l'Administration russe lui ait fait connaître les résolutions définitives auxquelles le Gouvernement impérial de Russie se sera arrêté au sujet du caractère et de la forme que doit affecter la réunion de St. Pétersbourg.

VII. Comptes de l'année.

Les détails des dépenses et des recettes relatives à l'exercice qui vient de s'écouler sont indiqués par le tableau recapitulatif ci-annexé. Comme éléments de comparaison et à titre de renseignement, nous y avons fait figurer, d'un côté, les comptes de l'année précédente (1872) établis sous la nouvelle forme adoptée pour la comptabilité du Bureau, ainsi que les prévisions du budget de 1873 et, de l'autre, à côté du compte réel de cette dernière année, le budget prévu pour l'année 1874.

La plupart de ces indications s'expliquant facilement par le seul rapprochement des chiffres correspondants, nous ne donnerons d'explication

VI. Travaux relatifs aux Conférences

Sauf la vente de quelques exemplaires des actes de la Conférence de Rome, le Bureau n'a à enregistrer pour l'année 1873 aucune opération relative à la dernière Conférence. En ce qui concerne la Conférence prochaine qui est convoquée à St. Pétersbourg pour l'année 1875, nous avons, en vue de cette réunion et pour donner suite à la mission dont le Bureau International a été chargé par la Conférence de Rome dans sa 11^e séance (page 443 des actes), préparé un avant-projet de codification de la Convention dont il a été donné communication à M. le Directeur Général des Télégraphes de Russie. En outre, le Directeur du Bureau a été, au commencement du mois de Septembre, appelé à Vienne où M. le Général de Lüders s'était rendu à l'occasion de l'Exposition, pour y discuter verbalement les questions se rattachant aux prochaines Conférences. Quant à l'achèvement du travail de codification de la Convention et du Règlement ainsi qu'à sa communication aux divers Offices, le Bureau se trouve obligé d'attendre que l'Administration russe lui ait fait connaître les résolutions définitives auxquelles le Gouvernement impérial de Russie se sera arrêtée au sujet du caractère et de la forme que doit affecter la réunion de St. Pétersbourg.

VII. Comptes de l'année

Les détails des dépenses et des recettes relatives à l'exercice qui vient de s'écouler sont indiqués par le tableau récapitulatif ci-annexé. Comme éléments de comparaison et à titre de renseignement, nous y avons fait figurer, d'un côté, les comptes de l'année précédente (1872) établis sous la nouvelle forme adoptée pour la comptabilité du Bureau, ainsi que les prévisions du budget de 1873 et, de l'autre, à côté du compte réel de cette dernière année, le budget prévu pour l'année 1874.

La plupart de ces indications s'expliquant facilement par le seul rapprochement des chiffres correspondants, nous ne donnerons d'explication

que pour celles qui présentent un caractère spécial.

Dans les dépenses, le total de la première rubrique, "appointements et indemnités" accuse une augmentation considérable sur l'année précédente. Cette augmentation provient principalement du chiffre inscrit sous la sous-rubrique "indemnités" qui a été de 13,400 fr., tandis qu'aucune somme ne figurait au même titre dans l'exercice précédent. Ce chiffre de 13,400 se décompose de la manière suivante:

Indemnité attribuée à la veuve de M ^r . Lendi	12,000. --
" " au secrétaire	1,000.
" " à un des commis	<u>400.</u>
	13,400.

Les circulaires spéciales du Bureau ont fait connaître déjà aux Administrations que le Conseil fédéral avait attribué à Mme V^{ve} Lendi une somme de f. 6000, par application de la loi fédérale relative aux indemnités allouées aux veuves ou enfants des fonctionnaires décédés. et sans préjudicier, d'ailleurs, la suite qui pourrait être donnée à la proposition de l'Administration russe tendant à élever cette somme à f. 12000. Cette dernière proposition ayant rencontré une adhésion bienveillante auprès de la plupart des Administrations des Etats contractants et n'ayant soulevé d'objection de la part d'aucune d'elles, le Conseil fédéral alloua ultérieurement au Bureau International un crédit supplémentaire de f. 6000 portant ainsi à 12000 le total de l'indemnité accordée à la veuve de M^r. Lendi. Mme Lendi a accueilli avec reconnaissance ce témoignage d'intérêt sympathique donné à la mémoire de son mari. Nous répondons au désir qu'elle nous a exprimé en saisissant cette occasion pour porter l'expression de ses sentiments à la connaissance des Administrations et en associant à ses remerciements les Compagnies privées qui, n'étant pas appelées, par la Convention, à participer aux frais de Bureau, ont pris spontanément l'initiative d'une cotisation généreuse que le Bureau International a été

que pour celles qui présentent un caractère spécial.

Dans les dépenses, le total de la première rubrique "appointements d'indemnités" accuse une augmentation considérable sur l'année précédente. Cette augmentation provient principalement du chiffre inscrit sous la sous-rubrique "indemnités" qui a été de 13,400 fr., tandis qu'aucune somme ne figurait au même titre dans l'exercice précédent. Ce chiffre de 13,400 se décompose de la manière suivante:

Indemnité attribuée à la veuve de Mr. Lendi	12000
" " au secrétaire	1000
" " à un des commis	<u>400</u>
	13400

Les circulaires spéciales du Bureau ont fait connaître déjà aux Administrations que le Conseil fédéral avait attribué à M^{me} V^{ve} Lendi une somme de f. 6000, par application de la loi fédérale relative aux indemnités allouées aux veuves ou enfants des fonctionnaires décédés et sans préjudicier, d'ailleurs, la suite qui pourrait être donnée à la proposition de l'Administration russe tendant à élever cette somme à f. 12000. Cette dernière proposition ayant rencontré une adhésion bienveillante auprès de la plupart des Administrations des Etats contractants et n'ayant soulevé d'objection de la part d'aucune d'elles, le Conseil fédéral alloua ultérieurement au Bureau International un crédit supplémentaire de f. 6000 portant ainsi à 12000 le total de l'indemnité accordée à la veuve de M^r Lendi. M^{me} Lendi a accueilli avec reconnaissance ce témoignage d'intérêt sympathique donné à la mémoire de son mari. Nous répondons au désir qu'elle nous a exprimé en saisissant cette occasion pour porter l'expression de ses sentiments à la connaissance des Administrations et en associant à ses remerciements les Compagnies privées qui, n'étant pas appelées, par la Convention, à participer aux frais de Bureau, ont pris spontanément l'initiative d'une cotisation généreuse que le Bureau International a été

heureux de transmettre de leur part à Mme Lendi.

Quant aux deux autres indemnités dont le détail est donné ci-dessus, elles ont été accordées au personnel du Bureau pour reconnaître le zèle et l'activité qu'il a dû déployer pour faire face au surcroît de travail qui s'est produit pendant les vacances dont nous avons parlé au commencement de ce rapport.

En 1872, il ne figurait aucun chiffre sous la rubrique des frais de voyage. Les comptes de 1873 font ressortir, à ce titre, un chiffre de f. 1220, excédant de f. 220 le crédit de f. 1000 alloué par le budget.

Ces frais ont été occasionnés par deux voyages du Directeur à Vienne, le premier, en prévision duquel le crédit était alloué, avait pour objet l'étude de la partie de l'exposition relative à la télégraphie.

Quant au second, la nécessité s'en est produite inopinément quelque temps après, en raison, comme nous l'avons dit plus haut, de l'invitation du Directeur Général de l'Administration russe à laquelle se joignait encore celle de plusieurs autres chefs d'Administration qui devaient se rencontrer dans cette capitale.

Les autres dépenses ne donnent lieu à aucune observation nouvelle.

Si, pour quelques unes d'entre elles, telles que celles du loyer et du service du Bureau, l'on remarque des différences sensibles avec les chiffres correspondants de l'année précédente, cela tient à ce qu'en 1872, les chiffres de ces rubriques ne portaient, comme l'a fait remarquer le rapport de gestion de l'année dernière, que sur une partie de l'année, tandis que ces dépenses ont fait ensuite l'objet d'une rubrique spéciale dans le budget. Une différence provenant d'une autre source est celle de la dépense relative aux circulaires, formulaires etc. Nous en avons déjà fait connaître la cause en rendant compte à l'article Tarifs du changement introduit dans la forme des notifications. Cet excédant de dépenses est, d'ailleurs, compensé par une recette correspondante qui ne figurait pas dans les prévisions du budget et que nous avons dû, par

heureux de transmettre de leur part à M^{me} Lendi.

Quant aux deux autres indemnités dont le détail est donné ci-dessus, elles ont été accordées au personnel du Bureau pour reconnaître le zèle et l'activité qu'il a dû déployer pour faire face au surcroît de travail qui s'est produit pendant les vacances dont nous avons parlé au commencement de ce rapport.

En 1872, il ne figurait aucun chiffre sous la rubrique des frais de voyage. Les comptes de 1873 font ressortir, à ce titre, un chiffre de f. 1220, excédant de f. 220 le crédit de f. 1000 alloué par le budget.

Ces frais ont été occasionnés par deux voyages du Directeur à Vienne, le premier, en prévision duquel le crédit était alloué, avait pour objet l'étude de la partie de l'exposition relative à la télégraphie.

Quant au second, la nécessité s'en est produite inopinément quelque temps après, en raison, comme nous l'avons dit plus haut, de l'invitation du Directeur Général de l'Administration russe à laquelle se joignait encore celle de plusieurs autres chefs d'Administration qui devaient se rencontrer dans cette capitale.

Les autres dépenses ne donnent lieu à aucune observation nouvelle.

Si, pour quelques unes d'entre elles, telles que celles du loyer et du service du Bureau, l'on remarque des différences sensibles avec les chiffres correspondants de l'année précédente, cela tient à ce qu'en 1872, les chiffres de ces rubriques ne portaient, comme l'a fait remarquer le rapport de gestion de l'année dernière, que sur une partie de l'année, tandis que ces dépenses ont fait ensuite l'objet d'une rubrique spéciale dans le budget. Une différence provenant d'une autre source est celle de la dépense relative aux circulaires, formulaires, etc. Nous en avons déjà fait connaître la cause en rendant compte à l'article Tarifs du changement introduit dans la forme des notifications. Cet excédant de dépenses est, d'ailleurs, compensé par une recette correspondante qui ne figurait pas dans les prévisions du budget et que nous avons dû, par

conséquent, porter à l'article Imprévu de la vente des imprimés.

Nous n'avons aucune explication particulière à donner, d'ailleurs, pour les autres chiffres des recettes et les indications et les notes du tableau ci-annexé fournissent, pensons-nous tous les renseignements qui peuvent offrir quelque intérêt. Nous terminerons donc ce rapport en rappelant que, comme le faisait ressortir le compte joint à notre circulaire N° 154 du 10 janvier dernier, le montant des dépenses effectives s'est élevé à 52,283^f. 59. et le chiffre des recettes spéciales à 9438^f. 22. Il restait, par conséquent, à la charge des dépenses communes une somme de f. 42,845. 37, ce qui, conformément à la répartition fixée par les articles XXXII et XXXV du Règlement donnerait pour le montant de l'unité de dépense f. 123,830^f $\frac{170}{346}$; mais pour la facilité des opérations, cette unité a été élevée à f. 124, d'où il résulte, au bénéfice de l'exercice suivant, un solde actif de f. 58.63.

Dans ces conditions, la part contributive des différents Offices dans les frais généraux du Bureau pour l'année qui vient de s'écouler se trouve établie conformément aux indications suivantes :

Pour la 1 ^{ère} classe à 25 unités	3100 ^f .	soit pour 8 Administrations	24,800.
" 2 ^e " " 20 "	2480.	" " 1 "	2480.
" 3 ^e " " 15 "	1860.	" " 5 "	9300.
" 4 ^e " " 10 "	1240.	" " 3 "	3720.
" 5 ^e " " 5 "	620.	" " 3 "	1860.
" 6 ^e " " 3 "	372.	" " 2 "	744.
		22	42,904.

Nous prions le Département des Postes, s'il approuve le présent rapport, de vouloir bien, comme le demande le §. 9 de l'article XXXIV du Règlement, en ordonner la communication à toutes les Administrations des Etats contractants.

Le Directeur:
(sig.) L. Curchod.

conséquent, porter à l'article Imprévu de la vente des imprimés.

Nous n'avons aucune explication particulière à donner, d'ailleurs, pour les autres chiffres des recettes et les indications et les notes du tableau ci-annexé fournissent, pensons-nous tous les renseignements qui peuvent offrir quelque intérêt. Nous terminerons donc ce rapport en rappelant que, comme le faisait ressortir le compte joint à notre circulaire N° 154 du 10 Janvier dernier, le montant des dépenses effectives s'est élevé à 52,283^f59 et le chiffre des recettes spéciales à 9438^f22. Il restait, par conséquent, à la charge des dépenses communs une somme de f. 42,845.37, ce qui, conformément à la répartition fixée par les articles XXXII et XXXV du Règlement donnerait pour le montant de l'unité de dépense f. 123,8305 $\frac{120}{346}$; mais pour la facilité des opérations, cette unité a été élevée à f. 124, d'où il résulte, au bénéfice de l'exercice suivant, un solde actif de f. 58.63.

Dans ces conditions, la part contributive des différents Offices dans les frais généraux du Bureau pour l'année qui vient de s'écouler se trouve établie conformément aux indications suivantes:

Pour la 1 ^{ère} classe à 25 unités 3100 ^f soit pour 8 Administrations		24800
" 2 ^{ème} " 20 " 2480	" 1 "	2480
" 3 ^{ème} " 15 " 1860	" 5 "	9300
" 4 ^{ème} " 10 " 1240	" 3 "	3720
" 5 ^{ème} " 5 " 620	" 3 "	1860
" 6 ^{ème} " 3 " 372	<u>" 2 "</u>	<u>744</u>
	22	42904

Nous prions le Département des Postes, s'il approuve le présent rapport, de vouloir bien, comme le demande le § 9 de l'article XXXIV du Règlement, en ordonner la communication à toutes les Administrations des Etats contractants.

Le Directeur

(sig) L. Curchod

Compte de l'Exercice 1873.

Recettes.

Compte de 1872.		Budget de 1873.	
4,606	89	4500	
11,108	80	150	
10		10	
-		400	
-		1400	
428	39	550	
272	50	140	
16426	58	7150	
741		560	
421	50	90	
17589	08	7800	
39,963		48,500 ¹⁾	
57,552	08	56300 ¹⁾	

I. Vente d'imprimés.

1. Journal	5280	51	5000
2. Nomenclature	366	40	17000
3. Statistique	165	50	100
4. Tarif général	-		350
5. Carte télégraphique	-		2600
6. Circulaires (Remboursements des Compag ^s)	1,468	52	1500
7. Imprievu	1,328	97	250

II. Vente de documents des Conférences.

III. Divers.

IV. Parts contributives des Etats.

1) Dans le budget primitif approuvé par le Conseil fédéral le 18 Avril 1873, ce chiffre était inférieur de f. 6000. Un crédit supplémentaire de pareille somme a été accordé le 3 Septembre 1873.

2) Dans ce chiffre est compris le solde actif de fr. 20.52 reporté à l'exercice 1873.

Compte de 1873.		Budget de 1874.	
5280	51	5000	
366	40	17000	
165	50	100	
-		350	
-		2600	
1,468	52	1500	
1,328	97	250	
8609	90	26.800	
634	50	50	
193	82 ²⁾	150	
9,438	22	27000	
42,904		36500	
52,342	22	63500	

Dépenses.

Compte de 1872.		Budget de 1873.	
10,333	30	9,400	
7,225		8,100	
5,276	70	6,500	
-		13,500 ¹⁾	
22,835		37,500 ¹⁾	
-		1000	
911	85	2000	
1,150	37	200	
		500	
		700	
326	05	600	
304	05	300	
40	70	100	
350		300	
577	33	1000	
350		900	
1948	13	3200	
4083	46	4200	
10,407	20	3000	
-		300	
-		600	
2052	50	2000	
974	80	1000	
691	25	300	
18,209	21	11,400	
9996		-	
2501	52 ²⁾	500	
57,552	08	56,300 ¹⁾	

I. Appointements & indemnités.

1. Directeur	9,400	12,000
2. Secrétaire	8,100	8,100
3. Commis & aides	5,914	58
4. Indemnités	13,400	900

II. Frais de voyages.

III. Loyers.

IV. Matériel de bureau.

1. Livres, cartes, journaux, etc.	413	45	600
2. Mobilier	470	95	1000

V. Frais généraux de bureau.

1. Fournitures de bureau	363	35	500
2. Reliures	114	50	200
3. Eclairage	59	95	100
4. Chauffage	232	45	300
5. Affranchissements, ports, emballages, exp.	999	72	1000
6. Service	755	49	1000

VI. Imprimés.

1. Journal	3449	84	4500
2. Nomenclature	3000		15000
3. Statistique	217	50	400
4. Tarif général	-		500
5. Carte télégraphique	-		2500
6. Circulaires, formulaires	2294	90	1400
7. Imprievu	2	13	200

VII. Frais spéciaux des Conférences.

VIII. Divers.

Solde reporté à l'exercice 1874

Compte de 1873.		Budget de 1874.	
9,400		12,000	
8,100		8,100	
5,914	58	7,000	
13,400		900	
36,814	58	28,000	
1220		1500	
1874	78	2400	
413	45	600	
470	95	1000	
884	40	1600	
363	35	500	
114	50	200	
59	95	100	
232	45	300	
999	72	1000	
755	49	1000	
2525	46	3100	
3449	84	4500	
3000		15000	
217	50	400	
-		500	
-		2500	
2294	90	1400	
2	13	200	
8964	37	24500	
-		2000	
-		400	
52283	59		
58	63		
52,342	22	63,500	

Compte de l'Exercice 1873

Compte de 1872		Budget de 1873		Recettes	Compte de 1873		Budget de 1874		Compte de 1872		Budget de 1873		Dépenses	Compte de 1873		Budget de 1874	
4,606	89	4500	.		I. Vente d'imprimés	5280	51	5000	.	10333	30	9400		.	I Appointements & indemnités	9400	.
11,108	80	150	.	1. Journal	366	40	17000	.	7225	.	8100	.	2. Secrétaire	8100	.	8100	.
10	.	10	.	2. Nomenclature	165	50	100	.	5276	70	6500	.	3. Commis & aides	5914	58	7000	.
-	.	400	.	3. Statistique	-	.	350	.	-	.	13500	¹⁾	4. Indemnités	13400	.	900	.
-	.	1400	.	4. Tarif général	-	.	2600	.	22835	.	37500	¹⁾	II. Frais de voyages	36814	58	28000	.
428	39	550	.	5. Carte télégraphique	1468	52	1500	.	-	.	1000	.	III. Loyers	1220	.	1500	.
				6. Circulaires (remboursement des compag.)					911	85	2000	.	IV. Matériel de bureau	1874	78	2400	.
272	50	140	.	7. Imprévu	1328	97	250	.			200	.	1. Livres, cartes, journaux, etc.	413	45	600	.
16426	58	7150	.		8609	90	26800	.	1150	37	500	.	2. Mobilier	470	95	1000	.
741		560	.	II. Vente de documents des Conférences	634	50	50	.			700	.		884	40	1600	.
421	50	90	.	III. Divers	193	82 ²⁾	150	.	326	05	600	.	V. Frais généraux	363	35	500	.
17589	08	7800	.		9438	22	27000	.	304	05	300	.	1. Fournitures de bureau	114	50	200	.
39963	.	48500	¹⁾	IV. Parts contributives des Etats	42904	.	36500	.	40	70	100	.	2. Reliures	59	95	100	.
									350	.	300	.	3. Eclairage	232	45	300	.
				¹⁾ Dans le budget primitif approuvé par le Conseil fédéral le 18 Avril 1873, ce chiffre était inférieur de f. 6000. Un crédit supplémentaire de pareille somme a été accordé le 3 Septembre 1873.					577	33	1000	.	4. Chauffage	999	72	1000	.
				²⁾ Dans ce chiffre est compris le solde actif de fr.20.52 reporté à l'exercice 1873.					350	.	900	.	5. Affranchissements, ports, emballages, etc.	755	49	1000	.
									1948	13	3200	.	6. Service	2525	46	3100	.
									4083	46	4200	.	VI. Imprimés	3449	84	4500	.
									10407	20	3000	.	1. Journal	3000	.	15000	.
									-	.	300	.	2. Nomenclature	217	50	400	.
									-	.	600	.	3. Statistique	-	.	500	.
									2052	50	2000	.	4. Tarif Général	-	.	2500	.
									974	80	1000	.	5. Carte télégraphique	2294	90	1400	.
									691	25	300	.	6. Circulaires, formulaires	2	13	200	.
									18209	21	11400	.	7. Imprévu	8964	37	24500	.
									9996	.	-	.	VII. Frais spéciaux des Conférences	-	.	2000	.
									2501	52 ²⁾	500	.	VIII. Divers	-	.	400	.
57552	08	56300	¹⁾		52342	22	63500	.				.	Solde reporté à l'exercice 1874	52283	59		.
												.		58	63		.
									57552	08	56300 ¹⁾	.		52342	22	63500	.